

FICHE 3: LES AUTORISATIONS D'ABSENCE FACULTATIVES

SOUS RESERVE DES NECESSITES DE SERVICE

Décès ou maladie très grave du conjoint, des père et mère, des enfants ou de la personne liée par un PACS Décès d'autres membres de la famille (frères, sœurs, grandsparents, beaux-parents et autres membres de la famille proche et 3 jours ouvrables en cas de décès ou maladie très grave d'un parent, enfant ou conjoint pacsé qu'n parent, enfant ou conjoint pacsé qu'n peuvent être majorés d'un délai de route de 48 heures, soit 5 jours maximum Decès d'autres membres de la famille proche et A transmettre à la circonscription A transmettre à la circonscription Si délai de route, 1 jour maximum avec traitement (certificat de décès) A transmettre à la circonscription Si délai de route, 1 jour maximum avec traitement (certificat de décès)	NATURE	DUREE	PIECES A FOURNIR	DELAI DE TRANSMISSION	OBSERVATIONS
maxi pour une année Teception de la convocation Teception de la convocat	EXAMENS PROFESSIONNELS, VIE				
recrutement ou examen professionnel de la fonction publique Rentrée scolaire Rentrée scolaire Sportifs de haut niveau Sportifs de haut niveau Pièces justificatives Liste des sportifs, entraîneurs, arbitres et juges sportifs de haut niveau arrêtée par le ministre des sports POUR EVENEMENTS FAMILIAUX Mariage / PACS de l'enseignant Décès ou maladie très grave du conjoint, des père et mêre, des refrants ou de la personne liée par un PACS Décès d'autres membres de la famille (frères, sœurs, grandsparents et autres membres de la famille or toute de 48 heures Décès d'autres membres de la famille	ou concours de recrutement et aux autres procédures de sélection organisées ou agréées par		Convocation et attestation de présence	A transmettre à la circonscription dès réception de la convocation	
Sportifs de haut niveau Pièces justificatives Liste des sportifs, entraîneurs, arbitres et juges sportifs de haut niveau arrêtée par le ministre des sports POUR EVENEMENTS FAMILIAUX Mariage / PACS de l'enseignant Décès ou maladie très grave du conjoint, des père et mère, des enfants ou de la personne liée par un PACS Décès d'autres membres de la familie (frères, sœurs, grands- parents, beaux-parents et autres membres de la familie proche et Liste des sportifs, entraîneurs, arbitres Liste des sportifs de haut niveau arrêtée Liste des sportifs de haut niveau arrêtée autres membres de la familie (frères, sœurs, grands- parents, beaux-parents et autres membres de la familie proche et	recrutement ou examen professionnel de la fonction	début de la 1ère épreuve + durée des			Sous réserve des nécessités de service
Liste des sportifs, entraîneurs, arbitres et juges sportifs de haut niveau arrêtée par le ministre des sports POUR EVENEMENTS FAMILIAUX Mariage / PACS de l'enseignant Décès ou maladie très grave du conjoint, des père et mêre, des enfants ou de la personne liée par un PACS Décès d'autres membres de la famille (frères, sœurs, grands-parents, beaux-parents de la famille proche et membres de la famille proche e	Rentrée scolaire				le fonctionnement normal du service le jour de la
Mariage / PACS de l'enseignant Décès ou maladie très grave du conjoint, des père et mère, des enfants ou de la personne liée par un PACS Décès d'autres membres de la famille (frères, sœurs, grandsparents, beaux-parents et autres membres de la famille proche et Décès d'autres membres de la famille proche et	Sportifs de haut niveau		Liste des sportifs, entraîneurs, arbitres et juges sportifs de haut niveau arrêtée		pas à proprement parler des autorisations d'absence, sous réserve des nécessités de
Décès ou maladie très grave du conjoint, des père et mère, des enfants ou de la personne liée par un PACS Décès d'autres membres de la famille (frères, sœurs, grandsparents, beaux-parents et autres membres de la famille proche et 3 jours ouvrables en cas de décès ou maladie très grave d'un parent, enfant ou conjoint pacsé qu'n parent, enfant ou conjoint pacsé qu'n peuvent être majorés d'un délai de route de 48 heures, soit 5 jours maximum Decès d'autres membres de la famille proche et A transmettre à la circonscription A transmettre à la circonscription Si délai de route, 1 jour maximum avec traitement (certificat de décès) A transmettre à la circonscription Si délai de route, 1 jour maximum avec traitement (certificat de décès)	POUR EVENEMENTS FAMILIAUX				
conjoint, des père et mère, des enfants ou de la personne liée par un PACS maladie très grave d'un parent, enfant ou conjoint pacsé qui peuvent être majorés d'un délai de route de 48 heures, soit 5 jours maximum Décès d'autres membres de la famille (frères, sœurs, grandsparents, beaux-parents et autres membres de la famille proche et maladie très grave d'un parent, enfant ou conjoint pacsé qui peuvent être médical) Décès d'autres membres de la famille proche et maladie très grave d'un parent, enfant ou conjoint pacsé qui peuvent être médical) Décès d'autres membres de la famille proche et médical) Demande écrite + pièce justificative (certificat de décès, certificat médical) Si délai de route, 1 jour maximum avec traitement (certificat de décès)	Mariage / PACS de l'enseignant				Absences non autorisées hors vacances scolaires
famille (frères, sœurs, grands- parents, beaux-parents et autres membres de la famille proche et de route de 48 heures (certificat de décès) Autorisation pour convenances personnelles	conjoint, des père et mère, des enfants ou de la personne liée par	maladie très grave d'un parent, enfant ou conjoint pacsé qui peuvent être majorés d'un délai de route de 48	(certificat de décès, certificat	A transmettre à la circonscription	
belle-famille) Page 1 de 3	famille (frères, sœurs, grands- parents, beaux-parents et autres		(certificat de décès)	A transmettre à la circonscription	Si délai de route, 1 jour maximum avec traitement Autorisation pour convenances personnelles

NATURE	DUREE	PIECES A FOURNIR	DELAI DE TRANSMISSION	OBSERVATIONS
POUR RAISON DE SANTE				
Enfant malade et garde d'enfant	Les jours sont comptabilisés sur l'année scolaire et calculés à partir du nombre de ½ journées hebdomadaires de service + 2 ½ journées, quels que soient la quotité de temps de travail & le nombre d'heures à assurer pour chacune des ½ journées considérées Ex : lundi & mardi toute la journée, mercredi matin & jeudi toute la journée = 7 ½ journées + 2 ½ journées = 9 ½ journées d'absence La période est doublée dans le cas où le conjoint ne peut en bénéficier.	Pièces justificatives (certificat médical, lettre motivée…) Attestation de l'employeur du conjoint	A transmettre à la circonscription	Lorsque le nombre maximal d'absences auxquelles peut prétendre l'enseignant a été dépassé, une retenue est opérée sur le traitement à proportion du dépassement. Accordées, sans considération du nombre d'enfants, pour soigner un enfant malade de moins de 16 ans (pas de limite d'âge si l'enfant est handicapé) ou pour en assurer momentanément la garde.
Rendez-vous médicaux non obligatoires		Pièce justificative	A transmettre à la circonscription	Il s'agit d'autorisations d'absence pour convenances personnelles
Cohabitation avec une personne contagieuse	Le nombre de jours pouvant être accordé varie en fonction de la pathologie : Variole : 15 jours Diphtérie : 7 jours Scarlatine : 7 jours Poliomyélite : 15 jours Méningite cérébro-spinale à méningocoques : 7 jours	Certificat médical	A transmettre à la circonscription	

NATURE	DUREE	PIECES A FOURNIR	DELAI DE TRANSMISSION	OBSERVATIONS
POUR MOTIF PARTICULIER :		Lettre motivée	A transmettre à la circonscription	Le calendrier des principales fêtes est précisé
Fêtes religieuses		Lettre motivee		chaque année par circulaire du ministère de la fonction publique. Accordées si compatibles avec le fonctionnement normal du service.
Autorisations d'absence susceptibles d'être accordées aux agents de l'État sapeurs-pompiers volontaires	Pour les missions opérationnelles & les actions de formations	Pièces justificatives	A transmettre à la circonscription	Elles ne peuvent être refusées que par une décision motivée et notifiée et à la seule condition que les nécessités de service fassent obstacle à sa délivrance
Déplacements effectués à l'étranger pour raison personnelle (hors congés légaux)		Pièces justificatives	A transmettre à la circonscription	* Déplacements envisagés à la demande d'un gouvernement ou d'un organisme international et qui requiert l'accord préalable du ministère * Déplacements envisagés à titre personnel et qui nécessitent une autorisation du recteur, du directeur académique voire du ministère pour les pays dont l'entrée est soumise à visa De manière générale, sont susceptibles d'être retenues uniquement les demandes correspondant à des déplacements présentant un intérêt certain sur le plan professionnel
Convocation à la préfecture de police, au tribunal		Convocation	A transmettre à la circonscription	Pour convenances personnelles
Passage du permis de conduire auto / moto (dates ne pouvant être négociées)	Durée de l'examen	Convocation	A transmettre à la circonscription	Pour convenances personnelles
RDV chez le notaire (succession, achat d'un bien ou autre), le banquier		Demande écrite	A transmettre à la circonscription	Pour convenances personnelles
Démarches administratives en vue de la constitution de dossier (sinistre voiture, logement)		Pièces justificatives	A transmettre à la circonscription	Pour convenances personnelles